

AVIS D'ENTRÉE EN VIGUEUR DES RÈGLEMENTS LAS-0007-20 ET LAS-0085

AVIS PUBLIC vous est donné que le conseil d'arrondissement de LaSalle a adopté le 6 mai 2013, les règlements suivants :

LAS-0007-20 Règlement amendant le règlement LAS-0007 établissant les tarifs.

LAS-0085 Règlement sur les droits exigibles pour une signalisation touristique.

Ces règlements peuvent être consultés au bureau du secrétaire d'arrondissement situé au 55, avenue Dupras, LaSalle, durant les heures de bureau.

Ces règlements entrent en vigueur en date de la présente.

DONNÉ À LASALLE, ce 16 mai 2013.

Hellen Dionne
Secrétaire d'arrondissement

NOTICE OF COMING INTO EFFECT OF BYLAWS LAS-0007-20 AND LAS-0085

PUBLIC NOTICE is hereby given that the LaSalle Borough Council has adopted on May 6 2013, the following bylaws:

LAS-0007-20 Bylaw amending bylaw LAS-0007 establishing fees.

LAS-0085 Bylaw on fees for a tourist sign

These bylaws may be obtained at the office of the Secrétaire d'arrondissement, located at 55, avenue Dupras, LaSalle, during business hours.

These bylaws take effect as of this date.

GIVEN AT LASALLE, on May 16, 2013.

Hellen Dionne
Secrétaire d'arrondissement